

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT VINCENT**

**Séance du 22 novembre 2024  
Délibération n°2024-52**

L'an deux mille vingt quatre, le 22 novembre, à la salle du Conseil,  
à 20h00.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil  
Municipal sous la présidence de M. Jean-Benoît GIRODET, Maire.

Nombre de conseillers	
En exercice	14
Présents	13
Votants	14

Etaient présents : Jean-Benoît GIRODET, Denis AGUILHON,  
Marie-Claude BIGOT, Elodie DELABRE, Marc GAYT, Sylvie  
JOUVE, Gilles KACZMAREK, Monique LAGER, Louis  
POMMIER, Josette POTUS, Jean Christophe PRORIOL, Bernard  
SOUTON et Gilles TRONCHON.

Absents : Philippe DELAIGUE.

Procurations : Philippe DELAIGUE a donné procuration à Sylvie  
JOUVE.

Sylvie JOUVE a été nommée secrétaire.

Date de convocation : 13 novembre 2024.

**Objet : Adoption du procès verbal du précédent Conseil.**

Le Maire propose l'adoption du procès verbal du précédent Conseil Municipal.

A l'unanimité, le procès verbal du Conseil Municipal du 13 septembre 2024 est adopté et  
sera disponible sur le site de la commune.

Le Maire,



Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture du Puy en Velay le **26 NOV. 2024**  
et publication le **26 NOV. 2024**